

CREATION DES GRANDS PORTS MARITIMES

DU PAB AU GPM

Un peu plus d'un mois après son vote au Sénat, le projet de loi sur la relance des ports autonomes a été définitivement adopté par les Députés, en séance plénière de l'Assemblée nationale, le 24 juin.

Le texte, publié le 5 juillet dernier au Journal Officiel, s'inscrit dans la volonté exprimée dès juin 2007 par le Président de la République d'améliorer leur performance et leur compétitivité. En effet, alors que le commerce mondial est en pleine croissance et que la France dispose de trois façades maritimes, les ports français perdent régulièrement des parts de marché. Les implantations logistiques et industrielles liées à l'activité portuaire, fortement créatrices d'emplois et de valeur ajoutée, se développent beaucoup moins dans les ports français que chez nos voisins européens. La relance des ports français est donc un enjeu économique et social majeur.

Avec le texte adopté, les Grands Ports Maritimes vont donc remplacer les Ports autonomes dont les missions seront recentrées autour de l'aménagement des infrastructures, de la sûreté ou de la promotion. Leur gouvernance sera modernisée, avec la création d'un conseil de surveillance et d'un directoire ainsi qu'un conseil de développement, organisme à compétence consultative associant l'ensemble des acteurs locaux concernés par le fonctionnement du port.

L'organisation de la manutention portuaire sera simplifiée et rationalisée, sur le modèle des principaux ports européens, des opérateurs intégrés de terminaux devenant, dans la majorité des cas, responsables de l'ensemble des opérations de manutention.

AIRBUS SE RENFORCE

UNE LOGISTIQUE MARITIME

Un nouveau bâtiment est en cours d'édification sur le site Airbus de Langon à proximité de l'aire de stockage des éléments de l'A.380. Doté d'un pont roulant, il doit permettre de mieux réceptionner les voilures de l'avion géant construites en Grande-Bretagne et acheminées par barges depuis Pauillac

Transportées à plat pendant leur parcours fluvial, elles doivent en effet être repositionnées verticalement pendant leur transport routier entre Langon et Toulouse. Une manœuvre délicate qui sera ainsi facilitée alors que, par ailleurs, des travaux vont être entrepris en Garonne pour mettre l'écluse en conformité avec la loi sur l'eau et le code de l'environnement.

Pour les responsables d'Airbus, tous ces travaux précèdent la montée en cadence de la production toulousaine qui prévoit de faire passer les convois routiers d'une cadence mensuelle actuellement à un rythme hebdomadaire dès 2010.

C'est aussi pour répondre à ce nouveau cahier des charges que le City of Hamburg a été baptisé, ce 11 juin, aux chantiers ST Marine de Singapour. Louis Dreyfus Armateurs disposait déjà du Ville de Bordeaux, mis en service en 2005 pour transporter les éléments d'A 380 entre les différentes usines européennes du consortium Airbus et le site de Pauillac. Comme lui, ce nouveau Ro-Ro de 126,5 m de long et 20,6 m de large offrant 9 360 m² de surface de garage naviguera sous pavillon français (RIF). Le City of Hamburg devrait entrer en service au troisième trimestre et être suivi six mois plus tard par son sistership le Ciudad de Cadiz, deux bâtiments commandés en janvier 2006 par le consortium Leif Hoëgh et Louis Dreyfus Armateurs.

Avec trois navires, Airbus devrait reconsidérer sa logistique maritime en les affectant, non plus à une fonction de ramassage dans plusieurs pays mais à des liaisons directes entre chaque site de production (Hambourg, Mostyn au Pays de Galles, Saint-Nazaire et Cadix) et Pauillac. Gérant la flotte, LDA pourrait alors proposer des espaces à d'autres entreprises sur ces mêmes liaisons. Une alternative économique et écologique nouvelle pour le transport maritime !

REGROUPEMENT DES SERVICES

LE SIEGE DU PORT A BACALAN EN 2010

Le Port de Bordeaux a décidé de regrouper l'ensemble de ses directions sur son site de Bacalan, un lieu d'occupation historique où il avait déjà choisi de moderniser et de reconstruire ses ateliers en 2004.

Les projets urbains et les réhabilitations en cours rendent ce site parfaitement adapté aux besoins et son environnement va subir des modifications importantes avec l'arrivée du tramway rue Achard et en raison du réaménagement des bassins à flot et de la place Victor Raulin.

Pour s'assurer à long terme de la cohérence globale de tous ces projets, le Port s'est doté d'un cadre général d'aménagement dont la mission a été confiée à James Augier, architecte et membre de l'équipe projet de la ZAC Lucien Faure. Ce cadre prévoit la construction d'un nouveau bâtiment

destiné à accueillir les services actuellement à la Bourse et le restaurant d'entreprise ainsi que le déplacement de l'entrée principale du site au droit de la place Victor Raulin réaménagée.

L'équipe de concepteurs retenue pour ce nouveau bâtiment est celle du groupement « QUINTANILLA TURCEY - BETEREM Ingénierie - DUPLAN Ingénierie - CUISINORME - Bernard MOREAU Economiste ». C'est elle qui a recueilli la meilleure notation sur les critères liés à la fonctionnalité du projet, la qualité de vie des espaces intérieurs, la qualité du parti architectural et son insertion dans le site. La qualité du travail fourni et la richesse des détails en ont fait un projet mieux abouti. L'implication personnelle de l'architecte, démontrée dans l'écoute des attentes du jury, puis la pertinence des réponses apportées sans altérer le parti architectural proposé, sont un gage de réussite du projet dont le permis de construire va être déposé cet été.

Les travaux de construction devraient débuter en 2009 pour un achèvement prévu un an plus tard.

LE SITE DU VERDON

UNE GESTION INTEGREE

En 2009, le Port autonome de Bordeaux sera doté d'un programme de gestion intégrée pour la zone industrialo-portuaire du Verdon. En attendant un audit écologique sera remis en septembre prochain.

Mettre en cohérence les politiques foncières et environnementales, l'équation soumise au Port autonome trouve peu à peu sa solution. « Le Verdon est un site majeur de développement industriel. Parallèlement, le site est peu aménagé d'où une richesse environnementale reconnue à travers les zonages existants : ZICO pour la conservation des oiseaux, zone naturelle d'intérêt faunistique et floristique (ZNIEFF). Dans ce contexte, le Port a une responsabilité en tant qu'aménageur industriel devant intégrer les données environnementales et définir des espaces de préservation » expose Marie-Agnès Dupouey, responsable du département des études d'environnement, d'aménagement et d'urbanisme du port. De fait, sur les 1 000 ha du site, près de 650 ha seront préservée et seulement 220 ha figurent au PLU de la commune comme ayant une vocation industrialo portuaire.

Un patrimoine foncier exceptionnel

Le port avait déjà réalisé un audit écologique en 1997. Il y a deux ans, il a réactivé sa commission environnement et développement durable en retenant, comme objectif stratégique pour l'établissement, la préservation du potentiel du Verdon en cohérence avec ses politiques foncière et environnementale. D'où la mise en place de différentes actions car, il faut le souligner : le Port autonome gère, à la pointe de la presqu'île médocaine, un espace de près de 1 000 hectares. L'objectif aujourd'hui est de réactualiser les données de 1997 et de définir des secteurs prioritaires de développement et des secteurs à préserver. Les bureaux d'études spécialisés en environnement Erea et Symethis à qui a été confié le travail rendront les conclusions de l'audit en septembre prochain. Déjà, les secteurs et leurs enjeux sont connus (voir la carte).

Un comité de pilotage associe la municipalité du Verdon, la Diren, la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, le Conservatoire National du Littoral, le Conservatoire National de Botanique, la Fédération départementale des Chasseurs, la Chambre d'agriculture, le Syndicat mixte du Pays Médoc, ainsi que plusieurs associations (Curuma, Cistude Nature Environnement et Ligue de Protection des Oiseaux). Ce Comité participe à l'élaboration et, dans une seconde phase, à la validation du programme de gestion intégrée qui, établi pour cinq ans, mettra en œuvre différentes actions selon les secteurs.

Un préalable : le marais du Conseiller

Le marais du Conseiller, 157 hectares, est le type même de zone humide qu'il convient de préserver, tant pour sa flore que pour sa faune. En 2006, le Port autonome a lancé un plan de gestion afin de restaurer le fonctionnement hydraulique et de préserver le patrimoine naturel de ce site. C'est l'association Curuma qui intervient au titre d'assistant à maîtrise d'ouvrage pour mener à bien cette opération évaluée à 70.000 euros par an et sur 5 ans.

Une démarche similaire pourra être engagée sur les 480 hectares situés en arrière des terrains portuaires, une zone exclue du développement industriel portuaire. Sur ce périmètre, une dizaine d'agriculteurs louent des terrains pour le pacage et les cultures. « Avec le programme de gestion intégrée, il sera possible de rédiger un cahier des charges pour inciter certaines pratiques favorables au maintien du caractère humide de ce secteur. Ainsi, par exemple, il ne sera pas possible de produire du maïs » ajoute Marie-Agnès Dupouey.

Sur les autres secteurs, le développement futur sera fortement encadré. « C'est une stratégie globale que le port mène sur les espaces dont il est gestionnaire puisqu'une convention a été également passée avec le Conservatoire botanique Sud Atlantique sur l'ensemble de l'estuaire » termine-t-elle.

L'histoire enchantée du crapaud pélobate cultripède (encadré)

Espèce protégée au niveau européen, le crapaud pélobate cultripède a élu domicile sur le site portuaire du Verdon, dans le périmètre dévolu à l'implantation potentielle du terminal méthanier. Le

Port a décidé d'aider le batracien -en fait plusieurs dizaines- à migrer vers un horizon plus favorable mais tout aussi humide.

La version gestion intégrée permet d'anticiper la protection de cette espèce. Ainsi, une convention, signée avec l'association Cistude Nature Environnement, afin de gérer la question. « L'idée est de créer et d'aménager des habitats favorables à la préservation de cette espèce parallèlement au développement portuaire » explique Marie-Agnès Dupouey.

ASSEMBLEE GENERALE DE L'UMPB

A l'occasion de son Assemblée générale qui s'est tenue le 2 juillet, l'Union Maritime et Portuaire de Bordeaux a fait le point sur l'évolution des trafics maritimes mondiaux ainsi que sur le plan de relance des ports français voté par le Parlement.

Ses membres ont également renouvelé leur Comité de gestion, désormais co-présidé par Gilles Coudrette, Franck Humbert et Jacques Mallet qui succède à Jean-Charles Sagnol qui prend du recul après dix années à la tête de l'Union. Rappelons que Gilles Coudrette, Directeur de DPA, représente les industriels de la place portuaire au sein de l'UMPB, Franck Humbert, directeur de Sea-Invest Bordeaux pour les entreprises de manutention et Jacques Mallet, directeur de l'agence de Bordeaux de CMA-CGM les armateurs et consignataires de navires.

BORDEAUX AU SIL DE BARCELONE

Le récent Salon International de la Logistique (SIL) se déroulait à Barcelone du 3 au 6 juin dernier. Le Port de Bordeaux y était présent.

La 10^{ème} édition de cette manifestation s'est affirmée comme le point de rencontre de toute la logistique du sud de l'Europe, de l'Amérique latine et du sud-est asiatique, mais aussi comme le rendez-vous de tous les professionnels du secteur. Chaque année, la Plate-forme Logistique Aquitaine Euskadi (PLAE) y participe.

Ce Groupement Européen d'Intérêt Economique constitué par le Département des Transports et des Travaux Publics du Gouvernement Basque et le Conseil Régional d'Aquitaine pour promouvoir une collaboration transfrontalière des projets de transport et de logistique y était présent avec un stand de plus de 100 m² où les responsables commerciaux du Port de Bordeaux étaient présents.

LA GIRONDE DEMANTELEE

Après avoir assuré, pendant une trentaine d'années, le franchissement de l'estuaire entre Le Verdon et Royan pour le compte du Conseil général de la Gironde, le bac La Gironde est en cours de démantèlement.

Vendu en 2004 par la Collectivité départementale, il stationnait depuis au bassin à flot n°1. En effet, comme les précédents, son tout dernier propriétaire, une société comorienne, l'a maintenu à quai sans entretien. Au mois de mars, le Port autonome a donc été contraint d'engager (et a obtenu) une procédure d'abandon et une autorisation de démantèlement par ordonnance du Tribunal administratif. Après appel d'offres, c'est le groupement Ecoscrap et Donitian Démolition qui, depuis la mi juin, procède à la déconstruction du navire. Un chantier de deux mois pour supprimer sa silhouette du paysage.

COMITE DE BASSIN

Le VIII^{ème} Comité de Bassin Adour-Garonne 2008-2014 s'est réuni pour sa séance inaugurale à Toulouse le 4 juillet à l'initiative de Dominique Bure, Préfet de Région Midi-Pyrénées et coordinateur de Bassin.

Nommé pour y siéger, par arrêté du 17 juin dernier de Jean-Louis Borloo, Ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire et de Nathalie Kosciusko-Morizet, secrétaire d'Etat chargée de l'écologie ; Henri-Vincent Amouroux, Directeur de l'Union Maritime et Portuaire de Bordeaux y défend les intérêts industriels et portuaires de la place bordelaise.

RIVE DROITE

« Charente Maritime Rivages Atlantiques ». En 44 minutes, pas moins de 240 images, de Vitrezay à La Coubre pour le côté estuaire et ensuite, toute la côte jusqu'à l'embouchure de la Sèvre Niortaise. Des images impressionnantes, en particulier de la Seudre et ses marais, de la poldérisation baie de l'Aiguillon et surtout de la dentelle du Fier d'Ars. Toujours sur une musique d'Eric Le Collen. Les textes ont été écrits par Michel Bussereau.

Contact : Michel Le Collen BLEU CIEL - 11 allée des jardins de Caillavet - 33700 Mérignac

lecollen.m@club-internet.fr